



Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour les entreprises françaises du Groupe Imerys ayant au moins 50 salariés

Conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, les entreprises du Groupe Imerys ayant un effectif d'au moins 50 salariés publient le 1er mars de chaque année leur index de l'égalité professionnelle fondé, selon leur effectif, sur 5 ou 4 indicateurs aboutissant à une note sur 100 points.

Les entreprises françaises concernées au sein du Groupe ont obtenu les notes globales suivantes :

- Imerys Aluminales (354 salariés*) : 88/100
- L'Unité Économique et Sociale regroupant Imerys SA, Imerys Services et ImerTech (432 salariés*) : 83/100
- Imerys Talc Europe (163 salariés*) : 89/100

(* nombre de salariés pris en compte pendant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023)

Plus précisément, s'agissant de nos entités comptant plus de 250 salariés, les résultats sont déclinés par indicateurs comme suit :

	Indicateur n°1 Écart de rémunération entre les femmes et les hommes	Indicateur n°2 Écart de taux d'augmentation individuelle de salaire ne correspondant pas à des promotions	Indicateur n°3 Écart de taux de promotions	Indicateur n°4 Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé de maternité	Indicateur n°5 Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations
UES Imerys SA - Imerys Services - ImerTech	33	20	15	15	0
Imerys Aluminales	38	20	15	15	0
Imerys Ceramics France	N/C	0	5	N/C	5

Les résultats déclinés par indicateurs pour nos entités françaises ayant entre 50 et 250 salariés sont les suivants :

	Indicateur n°1 Écart de rémunération entre les femmes et les hommes	Indicateur n°2 Écart de taux d'augmentations individuelles de salaire	Indicateur n°4 Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé de maternité	Indicateur n°5 Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations
Talc Europe	39	35	15	0
Talc Luzenac	N/C	25	N/C	0
Tableware	N/C	35	N/C	5
IPCC France	N/C	35	15	10
Imerys Clérac	N/C	25	N/C	5
Imerys Glomel	N/C	35	N/C	5
Imerys Beyrède	N/C	35	N/C	5

*N/C = indicateur non calculable

Le groupe Imerys reconnaît, accepte et valorise les différences, tout en encourageant un environnement équitable et inclusif fondé sur le respect mutuel et la dignité. La diversité, l'équité et l'inclusion (DE&I) font partie des valeurs fondamentales d'Imerys et permettent à nos collaborateurs de s'épanouir dans un environnement sûr et inclusif.

Le respect et la promotion du principe d'égalité des chances dans toutes nos activités est au cœur de la stratégie long terme du Groupe. Les sujets liés à l'équité et l'égalité sont supervisés par le Comité du développement durable présidé par Alessandro DAZZA, Directeur Général du Groupe.

En 2023, le Groupe a mis en place un indice Diversité, Équité et Inclusion (DE&I), qui reflète les objectifs DE&I que le Groupe s'est fixés pour 2025. Cet indice est utilisé pour suivre la diversité, l'équité et l'inclusion dans les domaines de l'équilibre entre les sexes, l'équité salariale, la nationalité, le handicap, ainsi que les scores d'engagement issus des enquêtes sur l'engagement des employés.

Courant 2023, le Groupe a atteint 40% des objectifs définis pour cet indice. L'objectif à moyen terme du Groupe est de porter le score de l'Indice Diversité, Équité et Inclusion à 100 % d'ici fin 2025.

Afin de suivre les engagements du Groupe, incluant cet indice, un comité de pilotage de la Diversité, Équité et Inclusion (DE&I), présidé par Anastasia AMVROSIADOU, Directrice des Ressources Humaines du Groupe, et composé de membres du Comité Exécutif et de salariés du Groupe, a été mis en place.

Le Groupe œuvre au quotidien pour que les actions menées en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes continuent de s'améliorer pour toutes les entités présentées ci-dessus.

Nous informerons toutes nos parties prenantes, internes et externes, des objectifs ainsi que des résultats concrets de notre engagement collectif, et ferons régulièrement le bilan de notre performance en matière d'égalité professionnelle, dans une dynamique d'amélioration continue.

Aurore HANOT
Directrice des Ressources Humaines France